

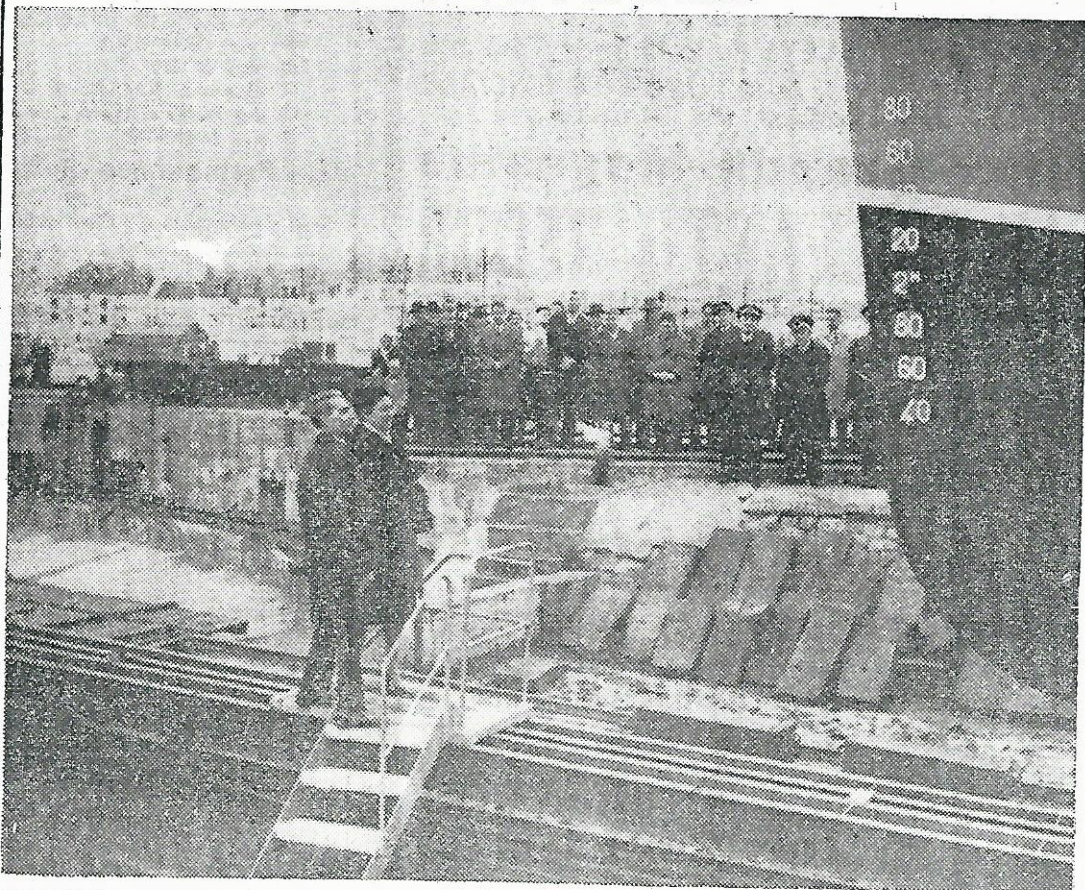
Le nouvel « ILE-DE-GROIX » ^{9/11/59}
remplaçant le vieux courrier du même nom
a été mis à l'eau hier à Kéroman
par les Chantiers et Ateliers de La Perrière

M^{me} VILLEGER, épouse du distingué préfet du Morbihan
a brisé sur l'étrave la traditionnelle bouteille de champagne

(Lire en « RÉGION ».)

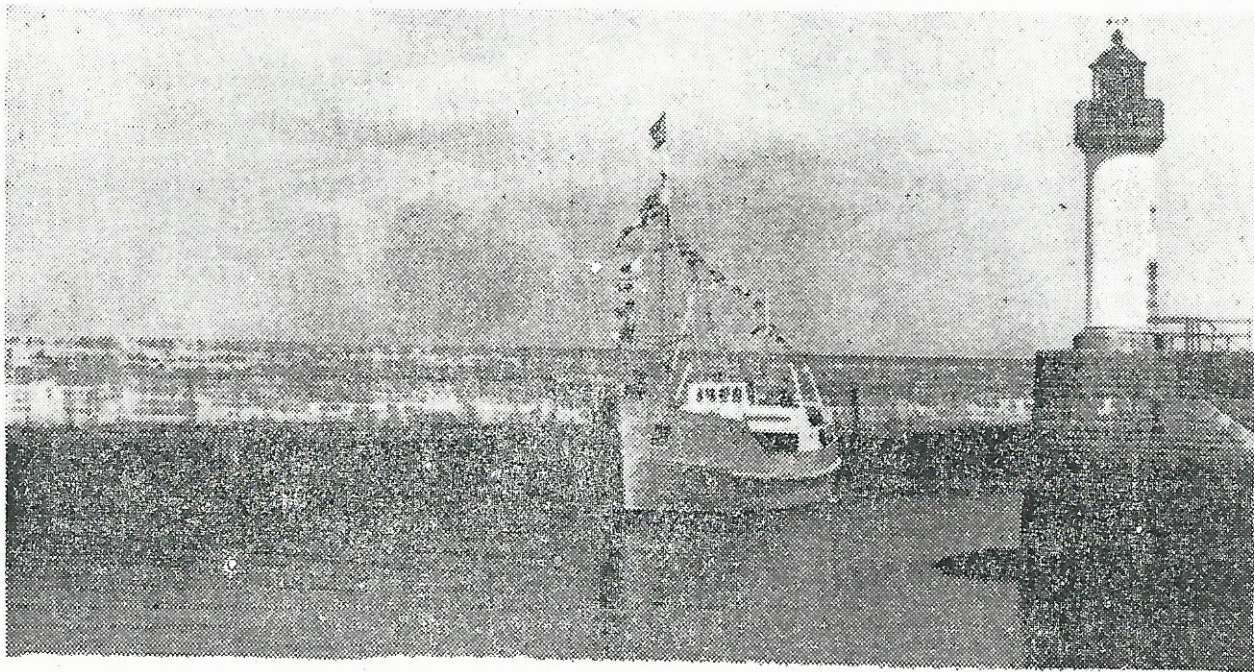


M. l'abbé Le Ribouchon, vicaire à Sainte-Anne-d'Arvor, procède à la bénédiction de l'« Ile-de-Groix » avant qu'il ne prenne contact avec son élément.



Mme Villéger, marraine du nouveau bâtiment, va briser sur l'étrave la traditionnelle bouteille de champagne

Le voyage inaugural de l'« Ile de Groix »



L'« Ile de Groix » arrive à Port-Tudy



Les jeunes filles du Cercle Celtique Jean-Pierre Calloch étaient à l'arrivée du bateau

RÉGION

Le nouvel "ILE-DE-GROIX"

remplaçant le vieux courrier du même nom
a été mis à l'eau hier à Lorient

LORIENT (de notre rédaction).

— La mise à l'eau du nouveau courrier devant assurer la liaison entre l'île de Groix et le continent s'est effectuée hier midi, aux Ateliers et Chantiers de la Perrière.

Avant de descendre de son ber, sur le slipway de Kéroman, l'*Île-de-Groix* — puisque tel est le nom du nouveau courrier — a été béni par M. l'abbé Le Ribouchon, vicaire à Sainte-Anne d'Arvor, en présence des plus hautes autorités départementales et locales.

Mme Villeger, épouse du préfet du Morbihan, marraine du nouveau bâtiment, a ensuite brisé sur l'étrave la traditionnelle bouteille de champagne.

Un vin d'honneur, servi sous les voûtes de la « cathédrale », à l'endroit même où l'*Île-de-Groix* a pris forme, a réuni ensuite toutes les personnalités, parmi lesquelles MM. Villeger, préfet du Morbihan; Jaquet, sous-préfet de Lorient; l'abbé Laudrin, député; Yvon, sénateur; le Dr Thomas, vice-président du conseil général,

représentant M. Ihuel, député, président; Mme Court et M. Guyonvarch, conseillers généraux; le capitaine de vaisseau Le Dantec, major général, représentant le contre-amiral Ploix, commandant l'arrondissement maritime; MM. Girard, administrateur en chef de l'Inscription Maritime; l'ingénieur général Castellan, directeur des C.A.N.; Vince, adjoint, représentant M. le Maire de Lorient; de la Serve, ingénieur en chef départemental des Ponts et Chaussées; Saleun, président de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan; Fournier-Le Ray, président du Tribunal de Commerce; le capitaine Buisson, commandant la compagnie de gendarmerie; Renouard, commissaire central de police; Gérard, président du conseil d'administration des Vedettes Groisillonnes, etc...

A l'allocution de M. Toullec, directeur des Ateliers et Chantiers de la Perrière, qui présenta les caractéristiques de son « nouveauté », M. le Préfet répondit en louant chaleureusement la qualité technique du constructeur et l'esprit d'équipe qui anime les membres de son entreprise. Au nom de Mme Villeger, il exprima à M. le Président du conseil général sa gratitude pour avoir bien voulu lui offrir le parrainage du navire, au nom si évocateur.

Il convient de préciser que, pour le financement de la construction de l'île de Groix, le département a pu bénéficier d'une subvention de 20 % du ministère de l'Intérieur et d'un prêt de 60 millions de francs consenti par la Caisse d'Épargne de Lorient.

Cette dernière est d'ailleurs intervenue également dans le financement de la construction du courrier de Belle-Île à concurrence d'une somme de 54 millions.

Nous associant aux vœux formulés à l'occasion de sa mise à l'eau, nous souhaitons à notre tour à l'*Île-de-Groix* une longue et fructueuse carrière.

pos que la côte lorientaise dispose de terrains tels que les landes du Courégant, qui conviendraient parfaitement à l'installation des caves de stockage.

**Après le bateau de Groix
le bateau d'Ouessant
sera, lui-aussi
construit à Lorient**

La visite se termina au port de pêche, aux Ateliers de la Perrière, où s'achève la construction de la coque du futur bateau de Groix, belle unité de 35 mètres de long, dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

M. Toullec, directeur des Ateliers de la Perrière annonça qu'à la construction du bateau de Groix succédera celle du bateau d'Ouessant qui, lui, fera 45 mètres de long : il sera à coup sûr le plus gros navire qui ait jamais été construit à Lorient, hors de l'Ar-senal.

Lorsqu'on saura que pour obtenir cette commande, les Ateliers de la Perrière étaient en concurrence avec tous les chantiers navals de France de même importance, on admettra que Lorient, sur le chapitre de la construction des navires en fer, est en train de se forger une solide réputation.